

Journée technique du 12/10/2021

Intégration des PEE dans les opérations menées sur le site de de la Monnerie

(87150 Cussac & Oradour sur Vayres)

Intégration dans les CCTP de travaux et dans les documents de
gestion de la zone humide

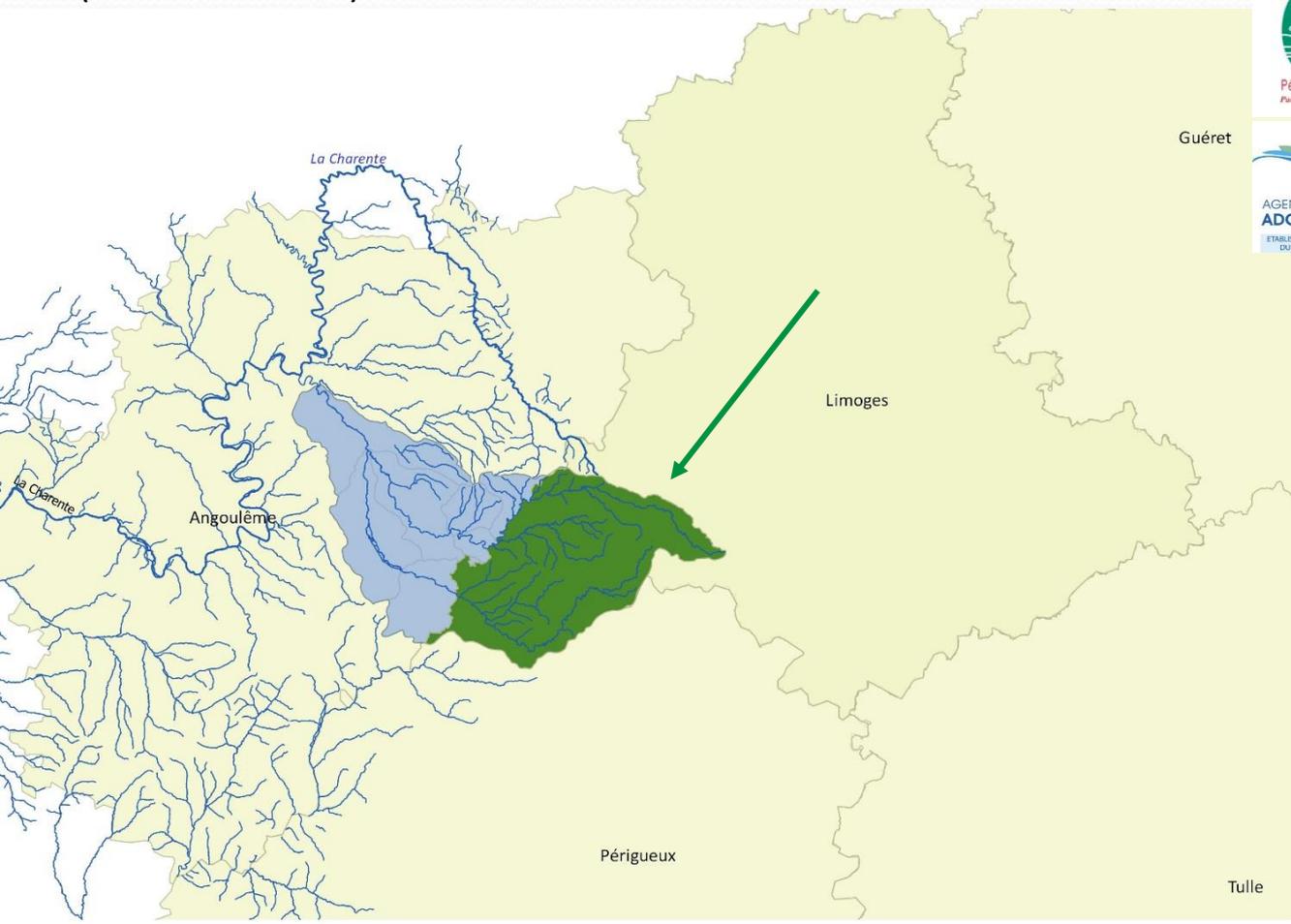
Anne-Laure PARCOLLET, SYMBA Bandiat-Tardoire (87/24)

Le SYMBA Bandiat-Tardoire



Collectivité à compétence GEMAPI,

- Bassin versant Tardoire amont (Haute-Vienne et en Dordogne) > BV Charente
- Porteur d'un programme d'actions pour la restauration et la préservation des milieux aquatiques (PPG 2017-2021)

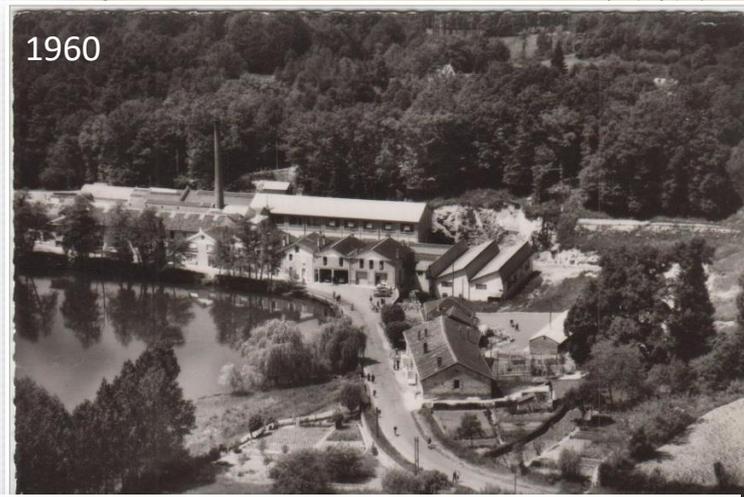


Présentation du site de la Monnerie



Historique du site industriel

- 1765 : présence sur carte de Cassini
- 1839 : moulin et pressoir
- 1871 : 1^{ère} filature de laine
- 1903-1984 : rachats successifs, modernisation (agrandissements et constructions),
Passage à l'électrique : années 60
Age d'or de l'usine : années 60/70
- 1996 : déclin et fermeture
- 1998 : rachat par les collectivités locales
- Propriétaire actuel : CC Ouest Limousin



L'étang

- Modifications au fil de l'activité industrielle
- Agrandissement (>3ha)
- Importance sociale : attachement local, concours de pêche...

Présentation du site de la Monnerie

Dégradation de l'état de l'étang et nouvelles problématiques

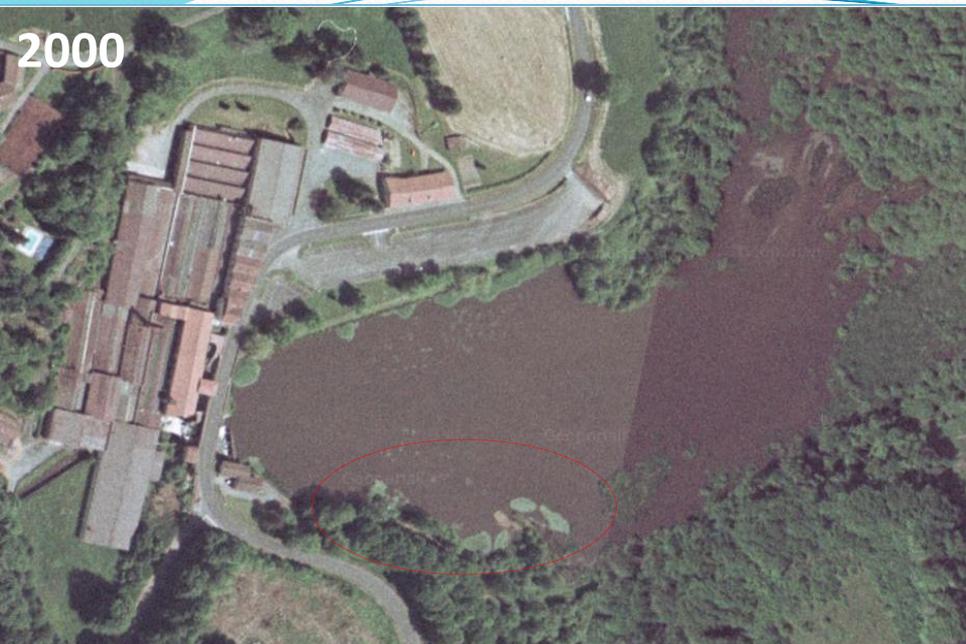
- Barrage dégradé, risque de rupture
- Etang comblé et envasé
- Pollution aux métaux lourds
- Colonisation par la jussie
- Dégradation des milieux aquatiques & rupture de la continuité écologique
- Obligation réglementaire (restauration de la continuité)



Enjeux locaux

- Eau potable (station AEP en aval)
- Objectif d'amélioration de l'état écologique des milieux aquatiques (rivières, zones humides...)
 - *Etat « médiocre » de la Tardoire*
 - *Retrouver des milieux fonctionnels, atteindre le bon état écologique*

Apparition et évolution de la jussie



Été 2016 (avant travaux)



Source : F. Yvonne

Etapes préalables aux travaux

- **2013-2014 : Etude préalable**
 - Etat des lieux et diagnostic
 - Proposition de scénarios d'intervention
 - Décision d'effacement de l'étang

Constats : La jussie était bien connue sur le site (élus et grand public), facteur important dans la décision prise par la collectivité.

- **2015-2016 : Finalisation du projet et rédaction des marchés publics**
 - Maître d'œuvre (bureau d'études)
 - Réunion du COPIL / partenaires techniques et financiers => FREDON associée
 - Etude et validation du projet, rédaction des marchés publics

Constats :

- Difficulté d'intégrer la problématique jussie au vu de son omniprésence et des contraintes du site + ce n'était pas une priorité au vu de la complexité de l'opération et des enjeux sur le site.
- Maître d'œuvre plus axé sur l'aspect technique qu'écologique des opérations
- Dans le CCTP, proposition d'ensemencement en céréales des zones exondées (non réalisé)



Gestion de la jussie avant travaux

- Présence à l'emplacement du futur bassin de décantation
- Pas prévu dans le projet/CCTP !
- Action préventive préalable d'arrachage dans le canal > [Syndicat](#) et [FDGDON HV](#)



Les travaux menés 1/2

- **2017-2020 : Opération d'effacement de l'étang**
 - Abaissement progressif pendant 4 ans
 - Suppression du barrage



Opération d'effacement de l'étang

Remplacement des vannes par des planches alu 10 cm



Bassin de décantation



Grille

Bassin de stockage des boues



Vidange annuelle =
Abaissement (enlèvement planche
par planche) pendant 4 ans



Destruction du barrage (2020)



Reprise des berges
Remise en état (2020)

Les travaux menés 1/2

- **2017-2020 : Opération d'effacement de l'étang**

- Abaissement progressif pendant 4 ans
- Suppression du barrage

Constats :

- Inévitablement, des départs vers l'aval de pieds de jussie
- Entretien difficile de la grille (non prévu)
- Entreprises TP sensibilisées à la question ?
- Dans l'emprise de l'ancien étang : implantation d'une végétation spontanée de zone humide, concurrence naturelle très forte du fil des années => point très positif (*voir ci-dessous*)



Evolution du milieu au fil des abaissements : Concurrence naturelle de la végétation spontanée : point positif



Surveillance, observation



Etat final 2020 (fin du chantier)



Source : F. Yvonne

Les travaux menés 2/2

Retour à un système rivière et zones humides associées

Processus de fermeture du milieu en cours

Volonté des élus de maintenir la zone humide ouverte dans un objectif paysager
= compromis à trouver

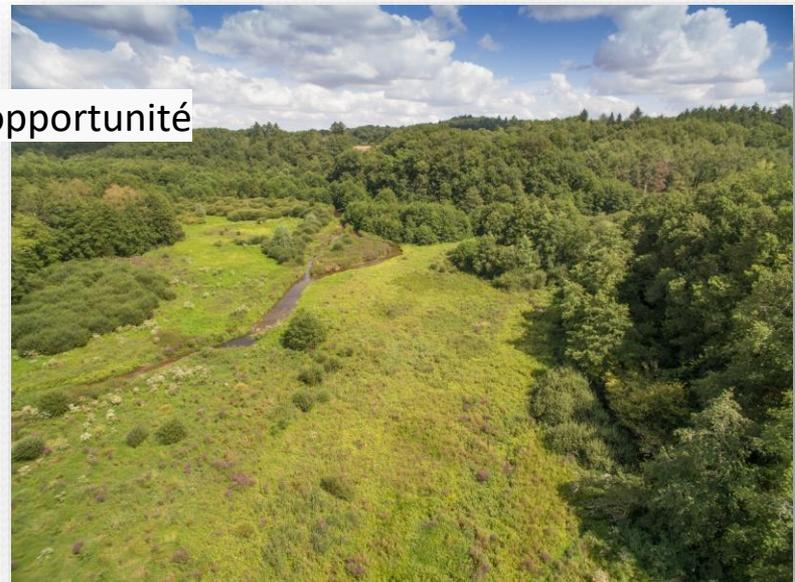
- **2021 : Travaux de réouverture du milieu : chantier test !**

- CCTP construit entre Syndicat/PNR/FREDON, intégration des PEE
- Points positifs : matériel léger, entrepreneur à l'écoute
- Non broyage de la végétation herbacée : difficile mais on a réussi (pour l'instant) !
Paradoxe : La jussie n'est plus très visible, les élus/le public pensent qu'elle a disparu...



Gestion de la zone humide // Entretien du site

- **2017 : Signature d'une convention de gestion entre la CC et la CAT-ZHE du PNR Périgord-Limousin, pour la préservation de la zone humide**
 - 12 ha de milieux humides au total
 - Etat des lieux et préconisations de gestion
 - Mise à jour prévue en 2020 > meilleure intégration du milieu actuel et des PEE présentes
- Se pose aujourd'hui **pour la collectivité la question de l'entretien du site** en parallèle de la préservation des milieux
 - L'intégration de la problématique PEE sur le site est difficile à faire comprendre et à faire accepter pour les élus et les agents techniques
 - Nouvelles espèces : balsamine, buddleia
 - Demande d'accompagnement par la collectivité > opportunité



LA ZONE HUMIDE DE LA MONNERIE : POURQUOI ET COMMENT L'ENTRETIENIR ?

Avec l'effacement de l'étang, le site de la Monnerie a retrouvé une zone humide qui présente un fort intérêt écologique. En effet, diverses espèces animales (libellules, papillons, amphibiens, mollusques...) y trouvent refuge et une végétation typique de milieux humides s'est développée spontanément.



Calopteryx Vierge (Demoiselles) Vertigo de Des Moulins Salamandre Tachetée Grenouille Verte Bergeronnette des Ruisseaux

L'entretien réalisé en septembre 2021 a consisté à enlever la végétation arborée (saules, aulnes) qui s'était implantée, dans l'objectif de maintenir une zone humide ouverte de type mégaphorbiaie (angélique des bois, salicaire commune, reine des prés...). Ce type de milieu humide permet de garder un attrait paysager sur le site tout en développant la diversité des espèces animales et végétales.



Angélique des Bois Salicaire Commune Cardamine des Prés Floscule Massette Iris des Marais

Cependant, la jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), plante exotique très envahissante et réglementée depuis le 14 février 2018, est toujours bien présente sur l'ensemble de la zone. Elle présente un fort risque de dissémination et d'envahissement dans les milieux humides de la Tardoire.



Jussie à grandes fleurs L'étang couvert de Jussie, 2010 La Tardoire a retrouvé son lit Enlèvement des saules, 09/2021 Dalsamie de l'Himalaya

Aujourd'hui, au vu de ces enjeux écologiques, le choix a été fait de ne pas faucher ou broyer l'ensemble de la végétation présente devant vous, ce qui aurait pour conséquence de favoriser le développement de la jussie et d'appauvrir la biodiversité du site. Nous allons observer la dynamique d'évolution du milieu et, prochainement, nous envisagerons un broyage de la zone dans le cas où des arbres ou des arbustes viendraient à repousser.



Vue aérienne 06/2020 Zone humide en amont de Fusine Vue aérienne 06/2020 Vue aérienne 08/2020 Vue aérienne 08/2020

An aerial photograph showing a large, multi-story building complex with a reddish-brown roof, situated in a lush green environment. A winding river flows through the scene, surrounded by dense forest. A road curves around the building complex, and a parking lot is visible. The text is overlaid on the image.

Merci de votre attention,

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours, suggestions... !

Nos contacts :

Anne-Laure PARCOLLET, SYMBA Bandiat-Tardoire

www.syndicat-bandiat-tardoire.fr

Guillaume DEYZAC, CAT-ZHE Périgord-Limousin

Christel GOUTIERAS, FREDON Haute-Vienne